

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE QUÉVREVILLE LA POTERIE**

**DÉLIBÉRATION N° 2026-39**

Le trente et un mars deux mil-six à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de **Monsieur Benoit HUE**, Maire.

**Date de la convocation : 12/05/2026**

**Date d'affichage 12/05/2026**

***Etaient Présents :***

Messieurs Benoit HUE, Christophe GOURLAOUEN, Sebastien CLOAREC, Cédric LEFEBVRE, Maxime DUPRÉ, Donovan LIOT, Bruno DARONAT, Mesdames Stéphanie LAGARDE, Christine DESHERBAIS, Anne-Julie ARIBAUD, Julie LEROY, Alexandra MOREAU, Joëlle VIGER

***Absents excusés :***

Madame Peta DELWAULLE avec pouvoir à Madame Christine DESHERBAIS  
Romain VILLALBA

***Secrétaire de Séance :*** Monsieur Bruno DARONAT

**NOMBRE DE CONSEILLERS** Formant la majorité des membres en exercice

<b><i>EN EXERCICE : 15</i></b>
PRESENTS : 13
VOTANTS : 14

**N° 2026-39 : Renouvellement de la Commission Communale des Impôts  
Directs (CCID)**

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communale des impôts directs est liée à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur régional des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil Municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants. La liste est annexée à la délibération.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

- **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE :**
  - **D'approuver** la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur régional des finances publiques de Normandie et de Seine-Maritime ;
  - **D'autoriser** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en séance du 18 mai 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire  
Benoit HUE



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

**Annexe 1**  
**Délibération 2026-39 Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Mme Marie -José MOSNI	Mme Corinne TREUBERT
Mme Ginette REBOURSIER	M Jean CHAVALLARD
M Michel DHUHAMEL	Mme Anniela MOTTI
M Pascal LEMASLE	Mme Laurence OZANNE
Mme Christine DESHERBAIS	M Dominique BOURLIER
M Robert THUILLIER	M Thierry MOISAN
M Eric LAURENT	M Michel BOURLETT
M Jean-Michel HARDY	Mme Catherine BELLEC
Mme Sylviane GOMEZ	M Jean-Michel GOBLOT
Mme Anne-Julie ARIBAUD	M Bertrand VAUDRY
M Philippe VALLÉE	Mme Peta DELWAULLE
Mme Joëlle VIGER	Mme Patricia CALBRIX